

Conseil municipal. Le projet du Plu adopté

Publié le 08 novembre 2018 à 10h31 Modifié le 08 novembre 2018 à 10h43

VOIR LES COMMENTAIRES

Lundi 5 novembre, élus du conseil municipal de Baden se sont réunis pour débattre et voter l'arrêté du projet du Plan local d'urbanisme (Plu), dont la révision a été initiée en septembre 2015.

Construction de 350 logements sur dix ans

Claire Biélak, du cabinet G2C, a rappelé les trois grands axes du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce PADD doit soutenir un développement maîtrisé de la population en favorisant la qualité de vie, afin d'atteindre une population d'environ 5100 habitants à l'horizon 2028. Dans cette optique, la construction de 350 logements est prévue sur dix ans. Le deuxième axe prévoit de mettre en place les conditions de la valorisation économique des potentialités locale (tourisme, nautisme, artisanat, agriculture, commerces)... Enfin, le troisième axe projette de préserver et de mettre en valeur la qualité environnementale et les ressources du territoire.

Une étude des incidences du projet du Plu a été réalisée, portant sur la consommation des ressources et l'impact sur le cadre de vie.

« Densification... modeste »

Jean-René Jaouen, du groupe minoritaire a ouvert le débat : « (...) Même si la loi demande une densification, est-ce la philosophie d'une commune comme Baden ? ». Le maire a répondu que le choix s'est porté sur le scénario le plus modeste de 1,14 % de croissance démographique. « Nous voulons garder une commune ouverte et imaginer, demain, ouvrir des classes supplémentaires (...) ».

Anita Allain-Le Port, élue de la majorité, a rappelé, la remarque émise par la Chambre de commerce et d'industrie quant aux conséquences pour le bourg d'une concentration des commerces sur Toulbroch. Le maire a répondu qu'il en était très conscient. L'opposition a réaffirmé son désaccord sur le projet. Le débat a également permis de mettre en lumière le coût du projet qui s'élève à environ 45 000€.

Suite à ces échanges, le projet de Plu a été adopté à la majorité, avec huit voix contre et une abstention.

Enquête publique dès février

Le calendrier 2019 du projet du Plu sera le suivant. Le Plu devra être définitivement approuvé courant juillet 2019. Auparavant, il fera l'objet d'une étude pour approbation ou modification par les Personnes publiques associées (l'État et la préfecture). À partir de février, l'enquête publique débutera. Les Badennois pourront prendre rendez-vous avec le commissaire enquêteur autour de la période du 15 février au 15 mars.

Toutes les informations sur le Plu sont consultables en mairie.

Retrouvez plus d'articles

[Conseil municipal](#) [Urbanisme](#) [Plan local d'urbanisme](#)